

► Formation continue

► Contact

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de la Manche
CEFAM
BP 139
50201 COUTANCES Cedex

Tél. 02 33 19 07 07

Fax. 02 33 19 07 09

mail : cefam@artisanat50.fr

► www.artisanat50.fr



N° Siret : 185 000 031 000 38

Organisme de formation enregistré
sous le n° 25 50 P 0100 50 auprès du
Préfet de la Région Basse Normandie

Organisme de formation référencé sur
Datadock sous le n° 6552

Apéritif dinatoire

(le lundi 12 octobre 2020 - 7h)
de 9h à 17h30 à Coutances

► Objectifs de la formation

Renouveler votre offre dans le domaine des cocktails froids et chauds
Proposer de nouveaux produits pour les fêtes de fin d'année

► Public

Professionnels du secteur de la boucherie, charcuterie, traiteur

► Intervenant

Jean-Michel Bannwart - Meilleur Ouvrier de France

► Programme

Détails au verso

► Validation de la formation

Attestation de stage

► FRAIS D'INSCRIPTION *(net de taxes)*

- **Chef d'entreprise** ou **Conjoint** ou **Conjoint Salarié** ou **Salarié** ou **Autre Statut**

45€

► COÛT PÉDAGOGIQUE *(net de taxes)*

- **Chef d'entreprise** ou **Conjoint non salarié**
inscrit au Répertoire des Métiers

Chèque de 329 €. Coût pris en charge par le FAF CEA sous réserve de la disponibilité de votre crédit de formation (démarches effectuées par les services de la CMA50).

IMPORTANT : nous transmettre obligatoirement l'**attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle** datant de moins d'1 an au jour de début de la formation (www.secu-independants.fr/attestations) ou la dernière déclaration de CA pour les micro-entrepreneurs.

329 €

- **Conjoint Salarié** ou **Salarié** ou **Autre Statut**

Chèque de 329 €. Coût pris en charge par votre OPCO sous réserve de la disponibilité de votre crédit formation (nous contacter)



Apéritif dinatoire

(le lundi 12 octobre 2020 - 7h)
de 9h à 17h30 à Coutances

Cocktail froid :

- Brochettes de crevettes, mangue et gingembre
- Makis de gambas tandoori
- Sucettes de foie gras
- Tartare de bœuf au caviar du pauvre
- Pressé de volaille à la gelée de coriandre
- Millefeuille de foie, chutney et pain d'épice
- Carpaccio de st jacques au wakamé
- Thon mi-cuit au sésame
- Brochettes de crevettes, concassée de tomate au curry vert
- Verrines de crabe au cresson fontaine

Cocktail chaud :

- Brochettes de poulet Yakitori
- Brochettes de canard, ananas aux épices douces
- Nems de langoustine, sauce mangue passionnée
- Ailerons de volaille à l'oriental
- Mini croques volaille à la moutarde de Meaux

► **Moyens Pédagogiques**

- Laboratoire de charcuterie

► **Moyens Pédagogiques**

- Laboratoire de charcuterie
- Livret de recettes
- Démonstration par le formateur et réalisation des recettes par les stagiaires

► **Modalités d'évaluation**

- Réalisation des recettes : contrôle et correction par le formateur tout au long de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Apéritif dinatoire

(le lundi 12 octobre 2020 - Coutances)

NOM et Prénom du Chef d'Entreprise : _____

Activité : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

N° SIRET : _____ Code APE : _____ Code NAFA : _____

Téléphone : 02 / 33 / / / / / Fax : 02 / 33 / / / / / Mail* : _____

Site Internet : _____

 Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux formations, nous nous réservons le droit de limiter les inscriptions à une personne par entreprise

TITRE	NOM et PRÉNOM des PARTICIPANTS	DATE de NAISSANCE	STATUT dans L'ENTREPRISE ⁽¹⁾
Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>			
Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>			

⁽¹⁾ *indiquer A pour Chef d'entreprise - C pour conjoint inscrit au RM - CS pour Conjoint salarié - AS pour autre statut*

Votre inscription sera validée dès réception du bulletin d'inscription, de votre règlement et de l'attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle

RÈGLEMENT et DOCUMENTS À NOUS RETOURNER (un chèque par stagiaire libellé à l'ordre de la CMA 50) :

- Chef d'entreprise non salarié ou Conjoint non salarié inscrit au Répertoire des Métiers : **45 € + 329 € + l'attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle (CFP)** datant de moins d'1 an au jour de début de la formation (www.secu-independants.fr/attestations) ou la dernière déclaration de CA pour les micro-entrepreneurs.
- Conjoint Salarié ou Salarié ou Autre Statut : **45 € + 329 € + si possible l'accord de prise en charge de votre OPCO**

À le

(Signature et cachet de l'entreprise)